

Question écrite de Monsieur Jos Bertrand concernant – Le budget participatif

Le 4 juin, nous recevons le courriel suivant de l'Echevine compétente avec les résultats de l'enquête/sélection des projets dans le cadre du budget participatif. Je tiens à remercier expressément tous ceux qui ont participé à l'accompagnement, à l'exécution et à la conception de ce processus. Compte tenu des moyens et de ressources humaines limitées, cela a dû être un travail immense pour ceux qui ont dû le faire, qui mérite le respect de tous. Nous n'avons reçu que les résultats des projets sélectionnés, nous aimerions également disposer des résultats et des votes de tous les projets et aimerions savoir combien de votes ont été exprimés via le site web et combien par téléphone ? (Ils ne sont pas disponibles sur le site web).

Compte tenu de la discussion du précédent conseil communal et de la sélection des projets, mais aussi du fait que nous, en tant que conseil communal, devons bientôt donner notre avis sur cette question, je souhaiterais que le conseil communal réponde aux questions suivantes.

1. Sans me prononcer sur le contenu des projets ni exprimer une préférence, je dois conclure que le choix des projets n'est pas très diversifié. Un seul projet de quartier a été approuvé dans le cadre de la cohésion sociale, à savoir le mini-football dans le quartier de Dries, pas un seul projet en faveur du quartier le plus vulnérable des cités-jardins. C'est étrange car le fossé entre les riches et les pauvres est l'une des caractéristiques et des problèmes les plus importants de notre commune et pourtant plusieurs projets ont été introduits en ce sens. Sur les dix projets coups de pouce, trois concernent un même secteur (l'accueil des demandeurs d'asile). J'ai un énorme respect pour les personnes qui accueillent, accompagnent et soutiennent les réfugiés, mais le fait que 15 000 euros sur les 50 000 disponibles aillent à un secteur me semble difficile à justifier au regard des autres besoins sociaux de notre commune. La fracture numérique et la complexité de la procédure ont sans aucun doute été des facteurs décisifs dans le choix des projets et, malgré les bonnes intentions, cela a exclu de facto de la participation de nombreux citoyens concernés. Quelle évaluation le Collège fait-il de la "phase de sélection" du budget participatif ?
2. Je constate que les projets "phares" retenus ont reçu très peu de voix (245 et 201 voix), ce qui signifie qu'ils ne bénéficient pas du large soutien que de tels projets devraient avoir. Toutefois, la grande majorité des projets soumis ont de la valeur et méritent d'être étudiés et discutés plus avant. Le soutien très limité est également hypothéqué par cette discussion. Comment le collège va-t-il concrétiser et accompagner ces propositions ?
3. Le collège peut-il m'expliquer pourquoi un projet "philosophie" a dû être "repêché" ? Quelle est la raison de ce repêchage ? Pourquoi ce projet et aucun autre ?
4. L'Echevine compétente indique qu'une évaluation sera effectuée. Comment cela va-t-il être organisé ?

Jos Bertrand

REPONSE de Madame Clerbaux :

Effectivement, la mise en oeuvre de la première édition du budget participatif a représenté une quantité importante de travail, et a été compliquée. D'abord car c'était une première, et ensuite parce que, comme vous l'évoquez, le contexte sanitaire de ces derniers mois nous a conduit à faire évoluer le processus de vote en cours de route, ce qui n'est jamais facile. Mais le processus a pu être mené jusqu'à son terme, et l'évaluation en cours nous permettra de le faire évoluer, afin que la

seconde édition se passe encore mieux.

En réponse à vos questions :

Concernant les résultats et des votes de tous les projets : tous les résultats des votes pour tous les projets (sélectionnés ou pas) sont disponibles en ligne sur le site MonOpinion :

Votes pour les projets Phares :
[https://wb1170.monopinion.belgium.be/processes/budget/f/117/Votes pour les projets Coup de Pouce](https://wb1170.monopinion.belgium.be/processes/budget/f/117/Votes%20pour%20les%20projets%20Coup%20de%20Pouce) :
<https://wb1170.monopinion.belgium.be/processes/budget/f/130/>

Concernant les votes en ligne/par téléphone : 1099 votes ont été exprimés, dont une centaine par téléphone. Ils apparaissaient décalés de 24h en ligne, vu que chaque vote par téléphone était ensuite encodé (« vote pour une tierce personne ») par le Service Participation, qui envoyait ensuite une copie d'écran de l'encodage fait pour vérification par chacun des appelants.

1. Concernant la diversité des projets et les projets plus axés « sociaux » : les projets ont été déposés par les citoyens. Dans le processus de pré-sélection aucun projet à vocation sociale n'a été écarté. Au contraire, le Service Participation a été pro-actif en allant expliquer le processus du Budget Participatif auprès des maisons de quartier et de la maison de jeune. A la suite de ceci 4 projets ont été discutés, mais seulement deux (foot au Dries et couture à Archiduc) ont été jusqu'au bout de la démarche et ont déposé leur projet sur le site (en plus des 3 projets qui concerne l'hébergement des migrants). Pour la prochaine édition je vous encourage à mobiliser des porteurs de projets à vocation sociale autour de vous.

2. Concernant le nombre de voix exprimées : pour les projets Phare le choix était limité à deux projets, vu que seulement deux projets seront mis en oeuvre. Dès lors les voix exprimées se sont dispersées sur les 17 projets proposés. Pour une première édition le nombre de votant est très correct, on peut par exemple le comparer aux résultats de la ville de Wavre (même population que WB) et de la ville de Bruxelles en 2018, qui sont moins bons.

Chacun pourra suivre l'évolution des projets sélectionnés au travers de la plateforme MonOpinion, un suivi sera assuré. La mise en oeuvre fera intervenir les services compétents (cad pour les projets sélectionnés en projets Phares : Espace Verts et Mobilité).

3. Concernant le projet repêché : comme vous le savez chaque votant disposait d'une enveloppe de 40 000 euros à répartir sur ses projets préférés. A la clôture du vote, en répartissant les 40 000 euros, 9 projets ont été sélectionnés. Il restait alors ~1300 euros. Le porteur du projet juste « sous la barre » (Philosophie pour toutes et tous) a été contacté pour savoir s'il voulait maintenir son projet à budget réduit, et il a accepté. S'il avait refusé, nous aurions proposé la même chose au suivant sur la liste.

4. Comme promis un sondage a été organisé, voir :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSecoPI5VEC7OB1By2syJ3KNLONjkg8uangYIAPEIBzkAcuyw/viewform>

Le résultat de cette enquête de satisfaction - un des éléments dont nous tiendrons compte pour améliorer le processus - suit dans un autre message adressé à tous les CC.